



Déclaration ministérielle

No. _____

Date _____

L'honorable Eva Aariak
Première ministre du Nunavut

Compte à rebours du 10e anniversaire du Nunavut

Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour transmettre à mes collègues et aux Nunavummiut de l'information au sujet d'un événement très excitant à venir. Le gouvernement et le territoire du Nunavut ont été officiellement créés le 1^{er} avril 1999. L'Assemblée législative, élue par les résidents du Nunavut, s'est vue confier des compétences législatives dans de nombreux domaines qui font l'objet de nos débats quotidiens dans la présente Assemblée. Ensemble, nous avons maintenant le contrôle de notre avenir dans des domaines clés comme la santé, l'éducation, l'administration de la justice et la gestion de la faune. La création de notre gouvernement a rempli une obligation centrale de *l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut* et constitue une étape importante dans l'histoire constitutionnelle du Canada et l'édification de la nation.

Nous célébrerons le 10^e anniversaire du Nunavut le 1^{er} avril 2009. Des activités sont prévues ce jour là dans l'ensemble du territoire. Plus tôt ce mois-ci le ministre des Services communautaires et gouvernementaux a annoncé l'octroi d'une subvention de 5000 \$ à chaque hameau afin de célébrer cette occasion très spéciale. Le ministère de l'Éducation a également versé à chaque administration scolaire de district une somme de 2500 \$ par école pour leur permettre de célébrer cette journée mémorable. Chaque communauté mettra sur pied ses propres activités afin de célébrer cette journée historique à sa manière.

Monsieur le Président, je me rendrai à Pond Inlet plus tard aujourd'hui en compagnie des députés de Tununiq, de Kugluktuk et d'Arviat pour commencer le compte à rebours nous menant au 10^e anniversaire qui sera l'occasion de célébrer nos réalisations. Nous partagerons un festin communautaire avec les membres de la communauté de Pond Inlet et des jeunes de l'ensemble du territoire qui participent en ce moment à un tournoi de volley-ball.

L'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut était et demeure le plus important accord de revendications territoriales au Canada. Le chemin qui nous a mené à la création du Nunavut a été parcouru grâce à la ténacité et aux sacrifices de nombreux Inuit. Cet accord est entré officiellement en vigueur le 9 juillet 1993, ce pourquoi nous célébrons tous les ans la Fête du Nunavut à cette date. Les Nunavummiut auront des occasions de célébrer nos réalisations collectives tout au long de l'année.

Monsieur le Président, permettez-moi de conclure en invitant tous les Nunavummiut à célébrer le 10^e anniversaire du Nunavut. Notre visite à Pond Inlet marquera le coup d'envoi des célébrations. Comme nous en avons pris l'engagement lors de la retraite du Conseil des ministres, nous visiterons les communautés du Nunavut et profiterons de ces occasions pour souligner le 10^e anniversaire de notre merveilleux territoire tout au long de l'année.

Merci, Monsieur le Président.